

3

En oferen an Intru a ve tud a gonsekans — Ar sitoïen
Divojik, god Teven ar villans — En oferen an Intru a ve tud
a lignez vad — Ar sitoïen Divojik, god Teven vour lagad.

Qimiat persoun Plabennec

Var don : *Catell gollet* (1).

1

Tostait aman pleissabennec — Da zelaou eur c'himiyad
tristmeurbel — Enos eo laeret o person — Gant tud eruel
a dirason.

2

Er presbital nep a vije — Cris e vige ar galoun ne vouelje
— O clevet ar c'hri ac ar goelvan — O velet ar bleizi var an
noan.

3

Ah va Doue pebeuz glac'har; — Quemeret eo evit criminal
— Palamour men deus prezeguet — Aviel Jezuz de zenved.

(1) Nous avons sous la main quatre textes de ce chant. Celui qui figure ici se trouve à la Bibliothèque de Kerdanet à Lesneven. Il s'apparente étroitement à celui du manuscrit de Plouescat. M. Le Roux a publié une version de cette complainte d'après la collection Penguern, n° 90, pp. 135-142 (*Annales de Bretagne*, t. XXIV, 1909, p. 170-185). Un autre texte qui est incomplet se rencontre dans la brochure : *Buez sant Tenenan...* gant ar Yaouank, beleg (Le Jeune, prêtre), Tours, 1918, pp. 40-47. — Nous donnons le texte du manuscrit de Kerdanet. — Le titre est suppléé d'après Plouescat.

3

A la messe de l'intrus il y a des gens d'importance : —
 Le citoyen Divojik, Marguerite la Vilaine, de Téven ; —
 A la messe de l'intrus il y a des gens de bonne race : —
 Le citoyen Divojik, Marguerite de Téven aux yeux provo-
 cateurs.

Adieux du recteur de Plabennec ⁽²⁾

Sur l'air de : *Catherine la damnée.*

1

Approchez, gens de Plabennec -- Pour entendre un adieu
 fort triste : — De nuit votre recteur ⁽³⁾ a été enlevé — Par
 des gens cruels et sans raison.

2

Pour quiconque eût été au presbytère, — Dur eût été le
 cœur de qui n'eût pleuré, — En entendant les cris et les
 lamentations, — En voyant les loups sur l'agneau.

3

O mon Dieu, quelle affliction! — Il a été pris pour un
 criminel, — Parce qu'il a prêché — L'évangile de Jésus à
 ses brebis ⁽⁴⁾.

(2) Le bourg de Plabennec se trouve à 14 kilomètres au nord-est de Brest.

(3) Ce recteur avait nom Alain Jestin, né à Plouarzel en 1749.

(4) « Le sieur Jestin, curé non assermenté de Plabennec, lisons-nous dans une pièce des Archives départementales du Finistère, datée du 30 janvier 1791, a prêché ouvertement dans la chaire de vérité, la sédition, la révolte et la diffamation la plus scandaleuse de la nouvelle constitution du clergé, et il paraît avoir entraîné tous ses paroissiens dans son parti. A moins de sonner le tocsin de la guerre civile on ne peut guère être plus criminel. »

102 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

4

Gant eur vanden dud arraget, — Clubou an intern dirollet,
— Eo quemeret abars an deis. — Plaouiét eo ar pastor gat
ar bleiz.

5

An anfer noz nevez sounet, — Er presbylal pa int arruet —
Sesia a reont an oll doriou — Ho armou en noas a ioa ganto.

6

Squei a reont proumt var an nor — Aberz ar Roue o
c'houlou digor — A savit prest na zaleit quet — Rag bez
hon euz affer presset.

7

Ar plach pa e deuz o c'hlevel — Gant estlam e deveuz
goulennet — Piou a zo aze d'ar poent noz man — Pa emaoump
ni holl o repos aman.

8

An dirantel a oa presset, — Evel ma oant espionnet,
A parlante rust a c' huero ; — Ma na zigorit ni a dorro ⁽⁵⁾.

9

An aoulrou Jestin a glascomp — Parlant gantan proumt a
renquomp — Bez on euz gantan affer presset — Da Sant
Paol Leon e renq donet.

(5) Cette strophe est suppléée d'après le texte de M. Le Roux.

POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES. 103

4

Par une bande d'enragés, — Les clubs de l'enfer déchainés,
— Il est pris avant le jour : — Le pasteur est attaqué par le
loup.

5

Minuit venait de sonner, — Quand ils sont arrivés au
presbytère. — Ils cernent toutes les portes, — Ils ont avec
eux leurs armes nues.

6

Bien vite ils frappent sur la porte, — Demandant d'ouvrir
de la part du Roi : — « Et levez-vous en hâte, ne tardez pas,
— Car nous avons une affaire pressée ».

7

La servante, quand elle les a entendus, — Terrifiée, a
demandé : — « Qui est là à ce moment de la nuit ? —
Quand nous sommes tous ici nous reposant ».

8

[Les tyraus étaient pressés. — Etant des espions; — Leur
langage était rude et désagréable : — « Si vous n'ouvrez pas,
nous briserons (la porte)]

9

« Nous cherchons Monsieur Gestin, — Il nous faut à
l'instant lui parler; — Nous avons avec lui affaire pressante;
— Il faut qu'il vienne à Saint-Pol-de-Léon. »

104 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

10

Ar plac'h d'an eac'h a zo savet — En eur vouela e deuz
lavaret — Savit aoutrou deut a lesse — Mar gellit saveteit ho
puez.

11

Aount e zeuz deuet Bourc'hisien — Nemet ar gallec ne
parlantont quen — Kredi a ran a feiz parfet — Int deuet
nemet do quemeret.

12

Tavit Mac'harit da vouëla — Arruout a dlie quemema —
Nemeuz reposit epad an noz — Edon pel zo var ho gortoz.

13

Disquen a reas buan d'an or — O saludi a reas gant honor
— Gant joa en deus-hi recevet — Evel e vrasa mignounet.

14

Antreit tud gentil, antreit er sall — Ma ferming an nor
aman rac-tall — Rac aoun e meuz e guirionez — Na deuffac'h
da goll ho puez⁽⁶⁾.

15

Ma c'houffe sur tud va pharres — E ven seziel en ho touez
— Me oc'h assur evit mad — Souden e velfac'h eur combat⁽⁷⁾.

(6) Au lieu de ces deux derniers vers, le texte de M. Le Roux, porte :
Eit brema me oc'h assuré — Eus o puez me respouto.

10

La servante monte à l'étage. — En pleurant elle dit
« Levez-vous, Monsieur, venez ; — Si vous pouvez, sauvez
votre vie. »

11

« Là sont venus des bourgeois ; — Ils ne parlent que le
français. — Je crois de très bonne foi — Qu'ils sont venus
uniquement pour vous prendre ».

12

« Cessez, Marguerite, de pleurer, — Ceci devait arriver ; —
Je n'ai pas reposé pendant la nuit, — J'étais depuis longtemps
à les attendre. »

13

Il descendit vite à la porte. — Il les salua avec honneur. —
Avec joie il les a reçus, — Comme ses plus grands amis.

14

« Entrez, gentilshommes, entrez dans la salle, — Que je
ferme à l'instant cette porte ; — Car j'ai peur, en vérité, —
Que vous ne perdiez la vie. »

15

« Certes, si ma paroisse savait — Que je suis arrêté par
vous, — Je vous l'assure en vérité — Vous verriez vite un
combat. »

(7) Le Roux : *Moc'h assure evit certen — E chomfe o puez var an dachen.*

106 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

16

Ar persoun en deuz lavaret — De c'hoar Mari pa voent
antreet — Cessit va c'hoar eus a vouëla — Souffr a renquer
en amser ma.

17

Digassit aman peadra — Dan dut gentil ma da efa — Ac
ive peadra da zibri — Poent bras eo dezo dijuni.

18

An dut gentil o deus respontet — Ni n'hon eus affer a tam
ebet — Na da zibri, na da efa — Aoutrou poent eo deomp
partia.

19

E c'hoar Mari en eur vouëla — Pa glevas renquont partia
— D'an daoulin en em strincas — En an Doue, roit ding e
c'hraç ⁽⁸⁾.

20

Va breur n'en deus greal droug ebet — Da veza d'ar
poent-ma quemeret — Evel eul laer pe eur criminal — O va
Doue pebez glac'har ⁽⁹⁾.

21

Mes ar rema quen arraget — N'o doa na pardonn na grac
ebet; — Partial a-bars an deñs, — En aoun da goll o freñs.

(8) Le Roux . *Da c'houlen grac d'e breur queas.*

(9) Ajouter la strophe 21 d'après Le Roux.

16

Quand ils furent entrés, le Recteur — Dit à sa sœur, Marie : — « Cessez, ma sœur, de pleurer — En ce temps-ci il faut souffrir.

17

» Apportez ici de quoi — Boire, pour ces gentilshommes — Et aussi de quoi manger, — Il est grand temps pour eux de déjeuner. »

18

Les gentilshommes ont répondu : — « Nous n'avons besoin de rien, — Ni à manger ni à boire; — Monsieur, il est temps que nous partions. »

19

Quand sa sœur Marie, en larmes — Entendit qu'ils devaient partir, — Elle se jeta à genoux : — « Au nom de Dieu, donnez-moi sa grâce.

20

» Mon frère n'a fait aucun mal — Pour être pris à ce moment, — Comme un voleur ou un criminel : — O mon Dieu, quelle affliction ! »

21

[Mais ceux-ci, si enragés, — N'avaient ni pardon ni grâce aucune; — (Ils veulent) partir avant le jour, — De peur de perdre leur proie.]

108 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

22

Abars quittaat evez e dy — E lavaras d'e c'hoar Mari —
Tavit va c'hoar ne vouelit quet — Me dui ep dale ⁽¹⁰⁾ do quelet.

23

Grit ⁽¹¹⁾ va gourhemennou d'am mam gueaz — Pehini a vezo
estonet bras — A zo o chom e Sant Divy — Pedit Doue de
consoli.

24

Diouzoc'h tout e quiniadan, — Marteze evit ar veach
diveza — Pedit Doue da rei d'ing souten — Da ziffen mat ar
guir lezen.

25

Eb caout amzer d'e n'em abilla — Var an eur e renguas
partia — En e chupen e oue craffet — Var an ent bras e oue
cunduet.

26

Eno edont och e c'horlos — An dud barbar gant ho c'harros
— Ebars e oue plantet buan — Ac ac'hano evel an lan.

27

Pedo o passeal var an hent bras — Dioc'h ar groas santel
e quimyadas — Adieu deoc'h croas ar mission — Glac'har-
vras a meus em c'halon.

(10) Avec Le Roux et Plouescat, lire *ep dale* au lieu de *adarre*.

(11) Avec Le Roux et Plouescat supprimer le mot *Grit* au début du vers.

(12) Petite bourgade à environ 6 kilomètres à l'est de Landerneau.

(13) L'abbé Jestin, nous dit le document cité plus haut, « fut arrêté et
consigné chez les Sœurs de l'union chrétienne dans un appartement réservé
au ci-devant Evêque de Léon ».

22

Avant de quitter la maison, — Il dit à sa sœur Marie :
— « Taisez-vous, ma sœur, ne pleurez pas — Je viendrai
vous voir sous peu.

23

» Mes compliments à ma chère mère, — Qui sera fort
étonnée; — Elle habite à Saint-Divy ⁽¹²⁾. — Priez Dieu qu'il
la console.

24

» Je vous fais à tous mes adieux, — Peut-être pour la
dernière fois; — Priez Dieu qu'il me soutienne — Pour bien
défendre la vraie loi. »

25

Sans avoir le temps de s'habiller, — Sur l'heure il dut
partir. — On s'accrocha à son paletot — On le conduisit sur
le grand chemin ⁽¹³⁾.

26

Là l'attendaient — Les gens barbares, avec leur carrosse.
— Il y fut vite poussé, — Et en route comme le feu !

27

Comme il passait sur le grand chemin, — Il dit adieu à la
sainte croix : — « Adieu, croix de la mission ⁽¹⁴⁾ — J'ai au
cœur une grande affliction.

(14) Souvent, dans nos pays, à l'occasion d'une mission (retraite de quinze jours ou trois semaines) on érige un calvaire comme mémorial.

110 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

28

O penediction a c'houlennan — Ac evit va pobl er memes
tra — Roit deomp bepred ho c'hassistañ — Ac or cunduit
en assurañ.

29

Adieu pobl queiz a plabennec — Me a meus deoc'hu
preseguet — Dale'hit mat ato dar c'honsiou — O c'heus clevet
dre va ginou.

30

Plabenneguis c'hui a vouëlo — En o c'hilis a var e zro —
Ispicial e penitanted — Pa ner guelint e tro veret.

31

Bep sul pa erruot en o c'hilis — Pebes glac'har Plabenne-
guis — Pa ne vellot mui o persoun — Pini a garrac'h a vir
galoun.

32

Pebes glac'har en ho caloun — Pa sellot och ar gador
sarmoun — Allies euni e pigne — Da presec deoc'h comsiou
Doue.

33

Considerit pebes glac'har — Pa zellot oc'h e tribunal —
Eleac'h ma vize gant douçder — O selaou e penitanted quer.

(15) Allusion aux processions liturgiques qui se déroulaient à l'entour du cimetière.

POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES. 111

28

» Je demande votre bénédiction, — Et pour mon peuple également. — Accordez-nous toujours votre assistance, — Et guidez-nous en sécurité.

29

» Adieu, pauvre peuple de Plabennec, — Je vous ai prêché : — Tenez bien compte toujours des paroles, — Que vous avez entendues de ma bouche. »

30

Gens de Plabennec, vous pleurerez, — Dans votre église et alentour, — Spécialement ses pénitents — Ne le voyant plus contournant le cimetière ⁽¹⁵⁾.

31

Chaque dimanche, quand vous arriverez dans votre église, — Quelle affliction, gens de Plabennec, — Lorsque vous ne verrez plus votre Recteur — Que vous aimiez de tout cœur!

32

Quelle affliction dans votre cœur, — Lorsque vous regarderez la chaire à prêcher : — Là il montait souvent. — Pour vous prêcher la parole de Dieu.

33

Pensez-y, quelle affliction! — Quand vous regarderez son tribunal, — Où il se tenait, écoutant — Avec douceur ses chers pénitents.

112 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

34

Emaomp o ren ar pempet blavez — Or boue ar joa Plabenne-
guis — Da gaout tenson ar mission — Obtenet deomp gant
or persoun.

35

Ni or hoa sur eur persoun mat — Douç oa meurbet ac
agreabl — A brema er guelomp exilet — Evit rei plaç d'an
treusplantet.

36

Evel or Salver eo trahisset⁽¹⁶⁾ — Gant eul loden eus he
zenvel — Ne fel quel deomp o discleria — Mes eus ar c'harler
int a gredan.

37

Bes hon eus tud fall en hon touez — Dangerussoc'h eget
moc'h gouëz — E carrent gant ho dent hon drailla — A lacat
ar pave da russia.

38

Pedomp Doue dor⁽¹⁷⁾ pardouni — A dioc'h ho arrach d'or
preservi — Da rei dezo ar sclerijen — Do lammet eus an
dévalijen.

39

Brema ez omp abandonet — Etre daouarn an intruet, —
Pere a glasq peb seurt moyen — Da ober deomp coll or
lezen⁽¹⁸⁾.

(16) Avec Le Roux et Plouescat, lire *trahisset* au lieu de *traitet*.

(17) Avec Le Roux *do* au lieu de *dor*.

(18) Strophe ajoutée d'après Le Roux.

(19) Cet intrus est Jacques Caill, né en 1769, élu curé constitutionnel de Plabennec le 27 mars 1791 (Peyron, *Documents pour servir...*, tome I, p. 151 ss.).

34

Voici que s'écoule la cinquième année — (Depuis) que nous avons la joie, gens de Plabennec, — D'avoir le trésor de la mission, — Que nous avait obtenue notre recteur.

35

Nous avons sûrement un bon recteur — Fort doux et aimable, — Et maintenant nous le voyons exilé — Pour faire place à un intrus ⁽¹⁹⁾.

36

Comme notre Sauveur il a été trahi — Par une partie de ses brebis ; — Nous ne voulons pas les faire connaître, — Mais, je le crois, ils sont du quartier.

37

Nous avons parmi nous des méchants, — Plus dangereux que des porcs sauvages, — Qui voudraient nous déchirer de leurs dents, — Et faire rougir le pavé (de notre sang).

38

Prions Dieu de leur pardonner, — Et de nous préserver de leur rage, — De les éclairer, — De les tirer des ténèbres.

39

Maintenant nous sommes abandonnés — Entre les mains des intrus ⁽²⁰⁾, — Qui cherchent toute sorte de moyens — De nous faire perdre notre loi.

(20) Les deux vicaires intrus de Plabennec étaient, dès le début d'avril, MM. Le Bris et Caradec (Arch. du Finistère. Dossiers des prêtres constitutionnels).

114 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

40

Truezus bras eo quemema — Clevet tadou, mamou a vouëla
— Petra a raïmp och or bugaligou — N'o deus na pasq na
calechismou.

41

Ar beorien gueis a erie — A gant estlam a zeplore —
Aoutrou Doue pelra raïmpni — N'or bezo den d' or soulagi.

42

Or beteien a renq tec'het — Or pastor a zo prisouniet —
An oll a zo e glac'har ac e spounl — Ne ouzont ket mui pelra
reont.

43

Epad seis mis eo bet dalc'het — E Castel Brest gant ar
Clubet — Eno en deus souffret cals [a anui] — O velet or
persecuti.

44

Dre c'hraç ar verc'hez hon Ifroun — Sortiet eo eus he
prisoun — Pedomp Doue plaisabennec ⁽²¹⁾ — Ma tei ad'arre
d'hor guelet.

45

Ma teui ar pastor da viret — An devet a ioa dianquet —
Pel amzer zo ezint direis — O clasq tec'het a c'hriffou ar bleis.

(21) Le Roux, *creoc'h bepret*.

40

Ce qui est une grande pitié, — (C'est) d'entendre des pères et des mères pleurer : — « Que ferons-nous de nos pauvres enfants, — Qui n'ont ni pâques, ni catéchisme? »

41

Les pauvres mendiants criaient, -- Et tout surpris gémissaient : — « Seigneur Dieu, que ferons-nous? -- Nous n'aurons (plus) personne pour nous soulager

42

» Nos prêtres doivent partir — Notre pasteur est incarcéré — Tous sont dans l'affliction et l'épouvante — Ils ne savent plus ce qu'ils font. »

43

Pendant sept mois⁽²²⁾ il a été retenu — Au château de Brest par les clubs: — Il y a éprouvé beaucoup de peine, -- En voyant nous persécuter.

44

Par la grâce de la Vierge Notre Dame — Il est sorti de sa prison. — Prions Dieu, gens de Plabennec, — Qu'il vienne encore nous voir.

45

Que le pasteur vienne garder -- Les brebis qui étaient égarées; -- Il y a longtemps qu'elles sont en désordre, -- Cherchant à éviter les griffes du loup.

(22) L'abbé Jestin avait été arrêté le 23 février 1791, d'après les deux premiers vers de la deuxième strophe de ce chant (texte de M. Le Roux) : « *En trede var-n-ugent a vis c'hevreur -- Eo bet quemeret o pastor* », -- « Votre pasteur a été pris le 23 février ». Il sortit de la prison des Carmes de Brest le 27 septembre suivant.

116 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

46

Guelet a raimp map⁽²³⁾ Tobias — Eun den ferm mar
boue biscoas — Euz ar feiz eo ar sclerijen — Pedomp
oll Doue d'e⁽²⁴⁾ souten.

47

Dre c'hraç Doue ac or patron — Gant eur joa vras en or
c'halon — Er c'hleffimp c'hoas o presec — Comsiou Doue de
oll denvet.

48

Plabenneguis queiz ni a zo — Tud miserabl mar deus er
vro — Privet omp eur or beleien — Ac eus ar Sacrifiç santel.

49

Bép sul a gouel ni a renq scrabat⁽²⁵⁾ — Evit attrap eun
offeren vat — A c'hoas mil obligation — D'hon amezeien
tud guirion⁽²⁶⁾

50

Pa erruomp en ilison — E cedont guenéomp ho flaçou —
Ar pes a ra or consolation — Oeh o guelet a greis caloun.

(23) *Map* avec Le Roux et Plouescat, au lieu de *c'hoas*.

(24) *D'or* est une altération du texte : lire *d'e* (Le Roux, Plouescat).

(25) Au retour de son voyage en Médie, le fils de Tobie guérit son père aveuglé (Tobie XI). De même à son retour, l'abbé Justin fera rentrer au bercail les brebis égarées.

(26) Saint Ténénan.

(27) M. Justin sorti de prison passa à Jersey, et de là passa en Espagne en décembre 1792. Débarqué à Cadix le 3 décembre, il eut comme résidence Marchena (Peyron, *Manuscrit Boissière*, p. 208). Après la Révolution il est recteur de Porspoder. Au nom de la population de Plabennec, le maire de cette dernière bourgade écrit à l'évêque le 23 novembre 1805, pour le demander comme recteur, et il en fait cet éloge : « Pendant l'espace de 25 ans qu'il

46

Nous verrons le fils de Tobie ⁽²⁵⁾, — Un homme ferme, s'il en fut jamais. — De la foi il est la lumière, — Prions tous Dieu de le soutenir.

47

Par la grâce de Dieu et de notre Patron ⁽²⁶⁾ — Avec une grande joie au cœur, — Nous l'entendrons encore prêcher — La parole de Dieu à toutes ses brebis ⁽²⁷⁾.

48

Gens de Plabennec, nous sommes — Des gens misérables, s'il y en a au pays; — Nous sommes privés de nos prêtres — Et du saint sacrifice.

49

Chaque dimanche et fête, c'est par ruse — Que nous attrapons la bonne messe ⁽³⁰⁾ — Et encore (nous devons) mille obligations — A nos amis, gens fidèles ⁽³¹⁾.

50

Quand nous arrivons dans leurs églises, — Ils nous cèdent leurs places; — Ce qui fait notre consolation, — C'est de leur voir si bon cœur.

a dirigé cette commune, elle n'a jamais été troublée; il en a fait l'ornement et en a édifié les habitants par son exemple et ses éminentes vertus. » (Arch. de l'évêché de Quimper).

(25) *Scrabat*, gratter. Le sens général de *scrap* est : *turein, filouterie*. Ici « filouter la messe », la dérober pour ainsi dire aux autorités.

(29) Ici s'arrête le texte de M. Le Roux.

(30) La messe des prêtres insermentés.

(31) Fidèles aux bons prêtres.

118 POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES BRETONNES.

51

Pedomp Doue ma vezint preservel — Dioe'h arrach an oll
clabet — Rac red e deomp-ni souffr ganto — Ni zo bemdes
e risq or maro.

52

Pedomp Doue d'or pardouni — Ac e vam ar vere'hez Vari
— Da drei divarnomp⁽³²⁾ goalen — A da choum ferm en hor
lezen.

53

Neb en deus e'hoant da veza pinvidic — N'en deus nemet
mont dan district — Da zenonç persounet a beleien — Ac e
cresco⁽³³⁾ sur ho moyen.

FIN.

Tristidigez Plaisabennec

Var don guers : *Catel golet*, pe var don : *Jan Quirin*⁽¹⁾.

1

Speret Santel me o ped — Da rei selerigen d'am speret, —
Evit composi eur e'hantie — A discoues bues er cismatiq.

2

Exorti a ran ar vretounet — Da selher mad do phastoret —
D'an Aviel, d'ar pab santel — A da vesa d'ar roue fidel.

(32) Prendre le texte de Plouescat au lieu du nôtre qui porte *da dreac'hi
dlvar nez*.

(33) Nous préférons ici encore la leçon de Plouescat à notre texte *resevo*.

51

Prions Dieu de les préserver — De la rage de tous les clubs, — Car il nous faut souffrir avec eux, — Nous sommes chaque jour en péril de mort.

52

Prions Dieu de nous pardonner, — Et sa mère, la Vierge Marie — De détourner de nous le fléau, — Et de rester ferme en notre loi.

53

Celui qui désire s'enrichir — N'a qu'à aller au district, — Dénoncer recteurs et prêtres, — Et il accroîtra sûrement sa fortune.

FIN.

Tristesse des gens de Plabennec

Sur l'air de : *Catherine perdue*, ou sur l'air : *Jean Quirin*.

1

Esprit Saint, je vous prie — D'éclairer mon esprit, — Pour composer un cantique, — Qui montre la vie d'un schismatique (2) .

2

J'exhorte les Bretons — A bien tenir à leurs pasteurs, — A l'évangile, au pape saint, — Et êtres fidèles au roi.

(1) Manuscrit de Plouescat.

(2) Il s'agit de l'abbé Jacques Le Caill (PEYRON, *Documents pour servir...*, I, pp. 151-152).